

>> lait

Les études de FranceAgriMer

> octobre 2017

Les systèmes de production d'avenir pour le lait de vache français

Synthèse



Etude des systèmes de production d'avenir pour le lait de vache français

RÉDACTEURS :

- GEB Département Économie de l'Institut de l'Élevage : Yannick PÉCHUZAL, Benoît RUBIN
- BTPL : Michel DERAEDT
- Chambre d'agriculture de la Haute-Marne : Daniel COUEFFÉ

AUTRES CONTRIBUTEURS :

- Julien HAMON - Concepteur Bâtiments Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique
- Vincent CHARBONNEL - Conseiller Bâtiment Chambre d'agriculture du Cantal
- Jean-Louis POULET - Spécialiste équipement de traite Institut de l'Élevage

Cette publication a mobilisé des données acquises ou élaborées dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage mis en oeuvre par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données ECOLAIT du BTPL ont aussi été valorisées.



Un marché public portant sur les systèmes de production d'avenir pour le lait de vache français a été proposé par FranceAgriMer fin 2016. L'offre proposée par l'Institut de l'Élevage, le BTPL et la Chambre d'agriculture de Haute-Marne a été retenue. Ce document présente les analyses réalisées et les recommandations proposées.

L'analyse de la situation économique et financière des exploitations laitières françaises présentes dans le RICA a été conduite sur la période 2008-2015. Elle met clairement en évidence une augmentation de la productivité physique des élevages, de l'ordre de 30 à 70 000 litres lait par UMO. Malgré cette évolution, pour une part importante des exploitations les revenus plafonnent (baisse de l'efficacité et augmentation des investissements). Les exploitations les plus robustes (marge de sécurité positive plus de trois années sur quatre) obtiennent des résultats par mille litres plus élevés tout en maîtrisant leur endettement. Fort de cette analyse rétrospective, un panel d'exploitations a été soumis à des tests de résistance pour mesurer l'impact économique lié à des aléas tels que la baisse du prix du lait et de la viande bovine, la hausse des prix des intrants (aliment, carburant, fertilisant) et les aléas climatiques. Pour tous les systèmes de production la baisse du prix du lait est l'aléa le plus préjudiciable suivie par l'aléa climatique. L'efficacité économique et la maîtrise de l'endettement permettent une meilleure résistance aux aléas.

L'efficacité économique peut se mesurer à travers la rémunération permise par 1 000 litres. A systèmes de production identiques, entre élevages de la base ECOLAIT-INOSYS, les écarts sont conséquents et essentiellement dus à des écarts sur les postes de charges notamment : l'alimentation achetée, la mécanisation, les frais d'élevage et les bâtiments. Ces postes constituent un premier volet de recommandations. L'autonomie fourragère et alimentaire, la qualité et l'équilibre de la ration, l'ajustement de la fertilisation, l'optimisation du poste mécanisation doivent permettre de maîtriser le coût de production du lait. Concernant les produits, moins impactants, il est cependant primordial de rechercher le prix du lait maximum par le biais de la qualité (bactériologique, MSU) et tirer profit du coproduit viande en limitant les pertes d'animaux et accroître les valorisations (croisement, génétique, finition). Atteindre un seuil de 100 €/1 000 litres de rémunération permise est un préalable à toute augmentation de volume.

Dans un contexte de forte volatilité des prix, avant de s'engager dans un projet de développement, la question de la maîtrise technique et économique est essentielle. Moderniser l'outil de production ou accroître le volume produit nécessitent des investissements et des financements. Dans un second volet de recommandations, les questions posées lors d'un choix de projet et les points de vigilance sont présentés. La nature des investissements et le plan de financement mis en œuvre doivent permettre de respecter un niveau d'annuités en phase avec les besoins en prélèvements privés et l'obtention d'une marge de sécurité pour faire face aux fluctuations des marchés.

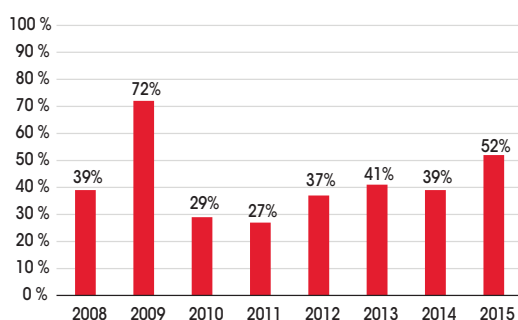
SOMMAIRE

Introduction	3
1/ La situation financière des exploitations bovines laitières françaises.....	4
2/ La résistance aux aléas.....	6
3/ L'analyse des coûts de production	8
4/ Des recommandations pour progresser	11
5/ Investissements et financements : questions posées et points de vigilance	15
6/ Les aspects humains sont déterminants	18

La situation financière des exploitations bovines laitières françaises



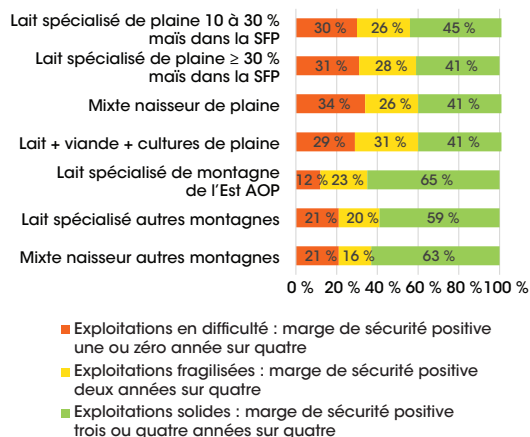
FIGURE 1 : ÉVOLUTION DE LA PART DES EXPLOITATIONS BOVINES LAITIÈRES AVEC UNE MARGE DE SÉCURITÉ NÉGATIVE SUR LA PÉRIODE 2008-2015



Source : RICA traitements GEB-Institut de l'Élevage

* Marge de sécurité =
EBE – Prélèvements privés (moyennés sur 4 ans) -
Annuités - Charges des emprunts CT & FF

FIGURE 2 : FRÉQUENCE D'OBTENTION D'UNE MARGE DE SÉCURITÉ POSITIVE PAR SYSTÈME-TYPE SUR LA PÉRIODE 2008-2015



Source : RICA traitements GEB-Institut de l'Élevage

Les résultats économiques et financiers de 1050 exploitations du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole) ont été analysés. Douze systèmes d'exploitation sont étudiés sur la période 2008-2015.

Les crises révèlent des difficultés structurelles.

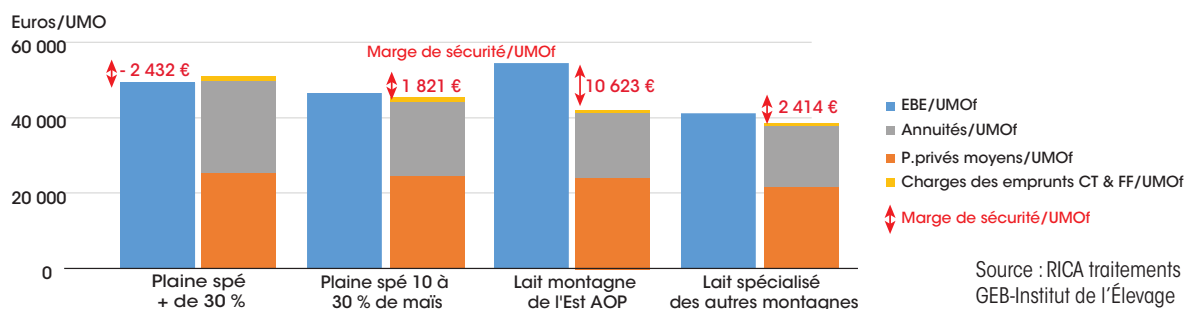
L'année 2009 est marquée par une très forte proportion d'exploitations laitières avec une marge de sécurité négative (72 %)*. En 2010 et 2011, une nette amélioration est constatée (cf. figure 1). Toutefois, en 2012, la situation se dégrade à nouveau (effet tarifs intrants). En 2014, malgré un prix du lait supérieur à 380 €/1 000 litres, la part d'éleveurs avec une marge de sécurité négative ne s'est pas véritablement améliorée. En 2015 avec la crise, la proportion d'exploitations avec un résultat insuffisant est en forte hausse. Sur cette période de 8 ans, les exploitations laitières ont fortement évolué (dimension, système...). La succession des crises n'est pas le seul facteur explicatif des difficultés. Les crises révèlent aussi des difficultés plus structurelles.

Plus de 30 % des exploitations en difficulté en zone de plaine

Pour chacun des systèmes étudiés, une analyse pluriannuelle de la marge de sécurité a été effectuée. Afin de constituer des échantillons constants suffisants, l'analyse a été réalisée sur 2 périodes successives (2008 à 2011 et 2012 à 2015). Seuls les groupes avec des effectifs suffisants (plus de 40 exploitations) sont présentés (ce qui exclut < 10 % maïs). Les exploitations « solides » (en vert sur la figure 2) ont obtenu une marge de sécurité positive trois ou quatre exercices sur quatre. Les exploitations fragiles (en orange) ont obtenu une marge de sécurité positive deux années sur quatre. Les exploitations en difficulté (en rouge) ont obtenu une marge de sécurité positive une ou aucune des années par période de quatre années.

La proportion d'exploitations « solides » des zones de montagne est significativement plus élevée (60 %) que dans les zones de plaine (40 à 45 %). Le groupe « lait spécialisé montagne de l'Est AOP » se caractérise par un EBE/UMOF élevé et des annuités faibles. Les exploitations de plaine ont un EBE faible avec des annuités élevées (cf. figure 3). Sur la période 2012-2015, les marges de sécurité sont très faibles pour les exploitations de plaine et les exploitations spécialisées des autres montagnes. En moyenne annuelle (2012-2015), la marge de sécurité est négative pour les exploitations de plaine spécialisées avec plus de 30 % de maïs.

FIGURE 3 : UTILISATION DE L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION DANS LES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES (MOYENNE 2012-2015)



Source : RICA traitements GEB-Institut de l'Élevage

Sur la période 2008-2015, la dimension des exploitations a fortement augmenté pour tous les « groupes systèmes » (de 30 à 70 000 litres par UMO). Malgré cette augmentation de la productivité physique, les revenus moyens plafonnent.

	Dimension moyenne en 2015		Évolution des volumes de lait/UMO
	UMO	SAU (/ha)	
Lait spécialisé herbager (< 10 % de maïs dans la SFP)	1,8	84	167 à 192 000 l
Lait spécialisé maïs et herbe (10 à 30 % de maïs dans la SFP)	1,9	100	206 à 254 000 l
Lait spécialisé maïs dominant (≥ 30 % de maïs dans la SFP)	2,0	91	204 à 274 000 l

Les exploitations spécialisées de plaine : herbe et maïs un bon compromis

En zone de plaine, nous distinguons trois types d'exploitations spécialisées : herbagères, maïs et herbe, maïs dominant. Cette typologie caractérise le niveau d'intensification de la surface et des animaux. Les surfaces de ces exploitations sont comparables, mais les volumes de lait sont significativement différents (192 à 274 000 litres de lait vendu par UMO). Les exploitations herbagères sont relativement stables. Ces exploitations obtiennent généralement une efficacité élevée (EBE/produit), ces systèmes nécessitent peu de capitaux. Les prélèvements privés sont toutefois limités par le niveau des produits.

La dimension des exploitations « maïs et herbe » a sensiblement augmenté alors que le revenu plafonne. Les exploitations « robustes » de ce groupe se distinguent par une meilleure efficacité, des produits plus élevés et des annuités plus faibles.

La dimension des exploitations « maïs dominant » a fortement augmenté, mais le revenu est en baisse. Les exploitations « robustes » de ce groupe se distinguent par une efficacité plus élevée et des annuités plus faibles.

	Dimension moyenne en 2015		Évolution des volumes de lait/UMO
	UMO	SAU (/ha)	
Lait + Hors-sol (porc principalement)	2,4	93	164 à 197 000 l
Lait + cultures	2,5	158	186 à 240 000 l
Lait + viande + cultures (poly-spécialisés)	2,7	182	NS
Lait + viande Naisseur	1,9	127	137 à 177 000 l
Lait + viande Engraisseur	2,3	157	157 à 200 000 l

Les exploitations diversifiées de plaine : des synergies gagnantes

Les exploitations associant à la production laitière des cultures ou un atelier hors-sol obtiennent des revenus plus élevés (en moyenne) que les élevages spécialisés. Dans ces exploitations, généralement de grande dimension, les volumes de lait ont assez peu évolué sur la période 2008 à 2015 alors que la production associée (cultures ou hors sol) s'est développée. Les exploitations robustes de ces groupes se distinguent par un endettement maîtrisé et une bonne efficacité. Leurs dimensions sont comparables aux exploitations du même groupe.

Les exploitations lait et viande obtiennent des revenus relativement faibles (comparables aux exploitations spécialisées). Les volumes de lait et de viande ont augmenté dans les mêmes proportions de 2008 à 2015. Les exploitations lait et viandes robustes se distinguent surtout par des niveaux d'annuités faibles.

	Dimension moyenne en 2015		Évolution des volumes de lait/UMO
	UMO	SAU (/ha)	
Montagnes de l'Est /lait spécialisé - AOP	1,8	115	157 à 194 000 l
Montagnes de l'Est /lait spécialisé - sans démarcation	1,6	106	
Autres montagnes /spécialisé	1,7	82	149 à 194 000 l
Autres montagnes /lait + viande	1,9	111	117 à 129 000 l

Les exploitations de montagne : une valorisation supplémentaire nécessaire

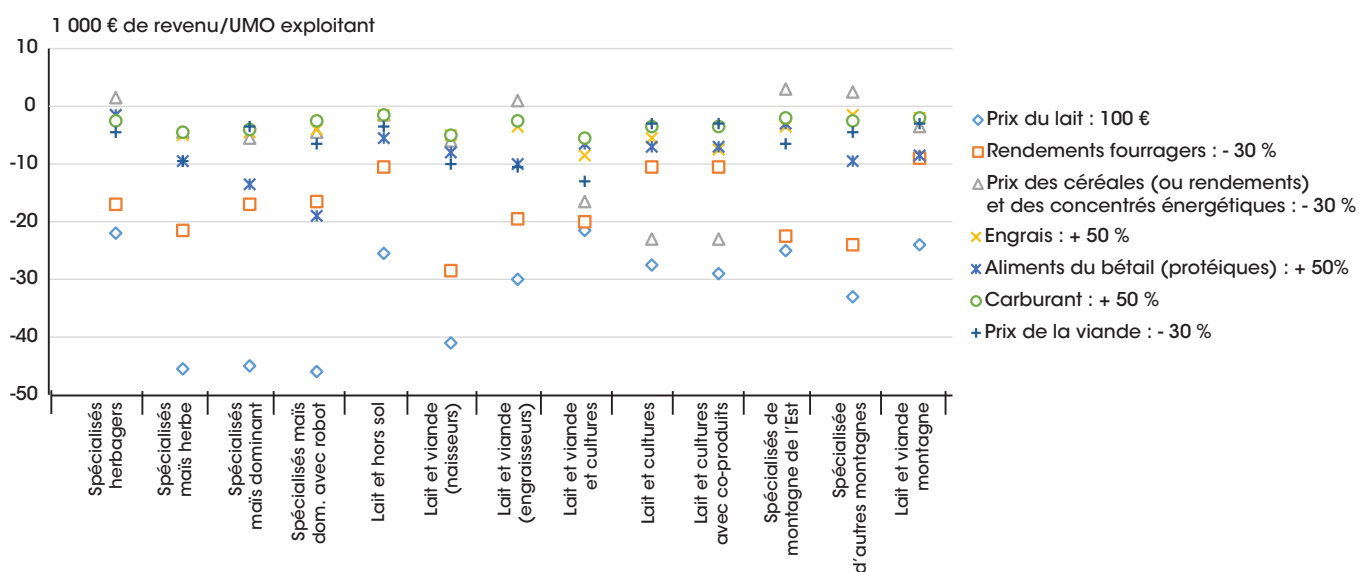
Les volumes sont en hausse sur la période 2008-2015 mais ramenés à l'unité de main-d'oeuvre, ils demeurent toutefois plus faibles (moins de 200 000 litres). Dans les montagnes de l'Est ces volumes complémentaires ont été réalisés avec des surfaces supplémentaires. Pour les autres zones de montagne la surface est stable, les volumes de lait par ha augmentent donc sensiblement.

Grâce à une bonne valorisation du lait, les montagnes de l'Est (avec AOP) obtiennent des revenus supérieurs aux autres montagnes. Les exploitations robustes se distinguent par des niveaux d'annuités faibles. Dans les autres zones de montagne les revenus sont beaucoup plus faibles. Paradoxalement, les exploitations les plus petites et qui ont peu investi sont les plus robustes. Sans valorisation additionnelle du lait, les coûts de production générés par les contraintes naturelles de ces zones ne permettent pas de dégager un revenu suffisant. Dans les exploitations lait et viande, le troupeau allaitant augmente plus rapidement que le cheptel laitier. Cette orientation vient confirmer la très faible rentabilité de la production laitière en « zone de montagne hors AOP ».

2 La résistance aux aléas

Plus de 100 exploitations ont servi de support pour mesurer l'impact d'aléas sur le revenu et la trésorerie. Sept aléas ont été retenus, un aléa climatique, trois aléas liés à la baisse des cours (lait, cultures et viande bovine) et trois aléas liés à une augmentation des tarifs des intrants (correcteurs azotés, engrais et carburants). Ces traitements ont permis d'analyser l'impact des aléas sur les exploitations en fonction du système, de la dimension des exploitations, des niveaux de résultats initiaux et de l'endettement.

FIGURE 4 : IMPACTS DES ALÉAS SUR LES REVENUS PAR SYSTÈME



Effet majeur du prix du lait et des aléas climatiques sur les revenus

Sans surprise, l'impact d'une baisse du prix du lait est majeur pour tous les systèmes d'exploitation. Les effets d'une variation du prix du lait de 100 € sur le revenu sont toujours supérieurs à 15 000 € par unité de main d'œuvre exploitant. Ce chiffre peut atteindre 70 000 € dans les exploitations les plus intensives avec des salariés.

L'impact des aléas climatiques est aussi très important. Les exploitations orientées vers l'élevage sont plus touchées que celles diversifiées vers les cultures. Le prix d'achat des fourrages rend les exploitations de montagnes plus vulnérables. Les exploitations avec une forte part de maïs dans l'alimentation sont les plus sensibles aux fluctuations du prix des concentrés.

TABLEAU 1 : TEST DE RÉSISTANCE : LA MÉTHODE UTILISÉE

Les sept aléas précités ont été simulés pour chacune des exploitations sur une période de 8 ans (somme des aléas survenus une année sur deux). La capacité de résistance des exploitations est caractérisée de la manière suivante :

Les prélèvements et les investissements peuvent être maintenus	Obligation de revoir les projets et la politique d'investissement	Les investissements sont réduits et les prélèvements diminués	Arrêt des investissements, prélèvements réduits, les partenaires financiers de l'exploitation n'apportent plus de soutien	Arrêt des investissements, prélèvements très faibles, les partenaires financiers et les fournisseurs n'ont plus confiance
--	---	---	---	---

Améliorer l'efficacité et maîtriser les investissements

Le tableau 2 présente les résultats des tests de résistance. Chaque ligne correspond aux exploitations d'un groupe système. Chaque colonne présente les résultats de 8 exploitations d'un groupe système. Ces exploitations réelles ont été choisies pour illustrer des niveaux différents de résultat (rémunération permise/1 000 litres), de productivité (lait livré/UMO) et d'endettement (annuités par unité produite). Les cellules en vert mettent en évidence les situations de résistances relatives aux aléas. À l'inverse, les cellules en rouge montrent les situations d'extrême vulnérabilité.

TABLEAU 2 : CAPACITÉS DE RÉSISTANCE DES EXPLOITATIONS À L'ENSEMBLE DES ALÉAS, EN FONCTION DU SYSTÈME, DES RÉSULTATS, DES VOLUMES DE LAIT ET DE L'ENDETTEMENT

Rémunération permise/1 000 litres	Elevée (quart supérieur)				Faible (quart inférieur)			
Volume par UMO	Elevé		Faible		Elevé		Faible	
Annuités	Moyennes	Elevées	Moyennes	Elevées	Moyennes	Elevées	Moyennes	Elevées
Spéc. herbagers	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Rouge	Vert	Rouge
Spéc. maïs et herbe	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Rouge
Spéc. maïs dominant	Vert	Jaune	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Rouge	Rouge
Spéc. maïs dominant avec robot	Vert	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Jaune
Lait et hors sol	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Rouge
Lait et viande (naisseur)	Vert	Orange	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Orange	Rouge
Lait et viande (engraisseurs)	Vert	Vert	Vert	Rouge	Vert	Orange	Rouge	Rouge
Lait, viande et cultures	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Rouge	Rouge
Lait et cultures	Vert	Vert	Vert	Rouge	Jaune	Rouge	Vert	Rouge
Lait et cultures avec des co-produits	Vert	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Rouge
Spécialisés de montagne de l'Est (avec AOP)	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Rouge
Spécialisés d'autres montagnes	Vert	Rouge	Vert	Orange	Orange	Rouge	Vert	Rouge
Lait et viande montagne	Vert	Jaune	Vert	Rouge	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge

D'une manière générale, les stratégies les plus efficaces (revenus par 1 000 litres élevés) sont celles qui sont les plus à même d'assurer la pérennité des exploitations laitières. Les stratégies d'augmentation des volumes de lait livrés peuvent avoir du sens quand une bonne efficacité initiale est obtenue.

La maîtrise des investissements et de l'endettement pour développer la production ou améliorer les conditions de travail doit plus que jamais être conditionnée à une exigence de rentabilité des volumes produits. Dans les exploitations spécialisées de plaine par exemple, il est très difficile de trouver un équilibre avec des annuités supérieures à 80 €/1 000 litres. La possibilité de diversification de l'exploitation peut être un gage de solidité, mais elle implique une bonne maîtrise de l'ensemble des activités.

Pour les zones de montagne, les exploitations avec valorisation du lait en AOP sont nettement plus résistantes que les exploitations des deux autres groupes (spécialisés autres montagnes/ lait et viande). Toutefois, même dans ces systèmes à forte valorisation, il convient d'être vigilant en matière d'investissement et d'endettement.

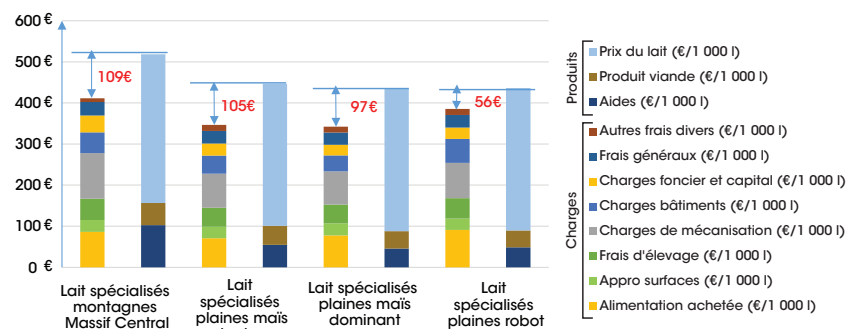
L'analyse des coûts de production

L'approche du coût de production de l'atelier laitier permet de repérer les postes de produits et de charges les plus impactants pour la rémunération des éleveurs et la mise en évidence d'éventuelles marges de progrès

La rémunération permise par 1 000 litres de lait commercialisés correspond à la différence entre les produits et le coût de production hors main d'œuvre. On constate des écarts importants, y compris au sein d'un même bassin de production, essentiellement liés au niveau des charges. En effet, pour des niveaux de produits sensiblement égaux, les systèmes de plaine ont une rémunération permise qui varie du simple au double. Concernant la composition des charges, on constate, quel que soit le système, la prédominance des postes d'alimentation achetée, mécanisation, frais d'élevage et bâtiments, à cibler donc prioritairement dans les voies d'amélioration.

Au niveau des produits, le prix du lait occupe un rôle majeur avec une part variant de 70 à 80 %. En comparaison inter-systèmes on notera un sur-coût de production en montagne de l'ordre de 80 €/1 000 litres et de 30 €/1 000 litres pour la traite robotisée.

FIGURE 5 : COÛT DE PRODUCTION HORS MO ET RÉMUNÉRATION PERMISE PAR 1 000 L (MOYENNE 2010-2014)



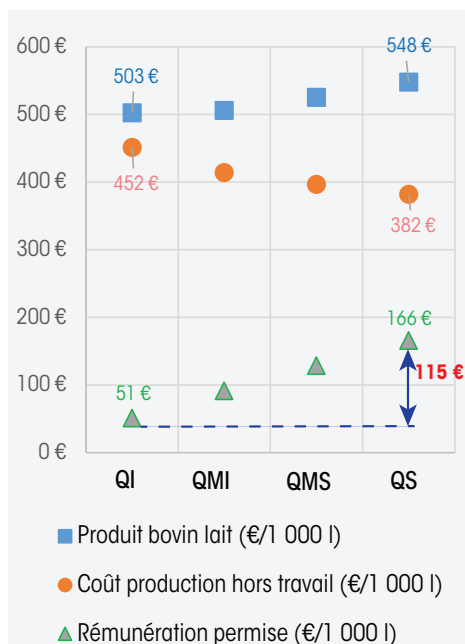
Source : INOSYS-ECOLAIT

Quatre systèmes de production analysés sur la période 2010-2014

- Le prix du lait et les charges de mécanisation sont les principales explications aux écarts de revenu dans le Massif Central.

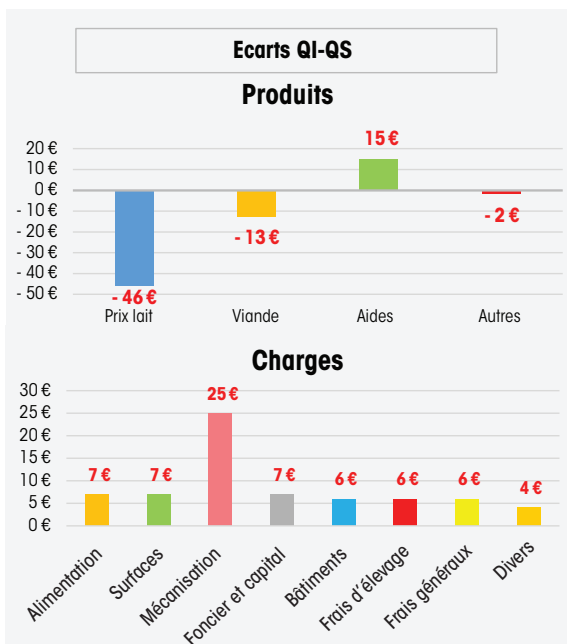
FIGURE 6 : LES RÉSULTATS DES ATELIERS LAITIERS (€/1 000 LITRES)

Figure 6a - Lait de montagnes Massif Central



Source : INOSYS-BTPL : Traitement GEB-Institut de l'Élevage

Moyenne 2010-2014 - Tri sur rémunération croissante



Niveaux de rémunération annuelle/UMO

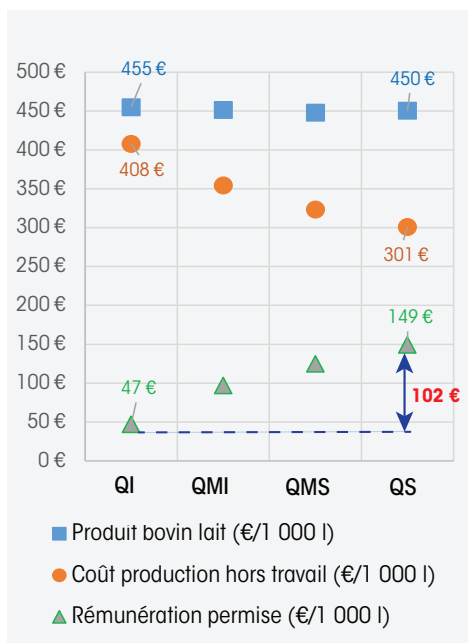
QI : quart inférieur
QMI : quart médian inférieur
QMS : quart médian supérieur
QS : quart supérieur

Dans le Massif central (figure 6a), un différentiel important pèse sur les produits lié notamment aux écarts de prix du lait (46 €/1 000 litres). Il est à noter que seules les aides sont à l'avantage du quart le moins rémunéré essentiellement en raison d'un niveau de productivité plus faible (effet de concentration). Les écarts de charges sont sur l'ensemble des postes en faveur du quart supérieur des rémunérations. Le poste mécanisation s'avère très impactant. Les effets combinés d'un produit lait supérieur et d'un coût de production plus faible engendrent un écart de rémunération permise de 115 €/1 000 litres.

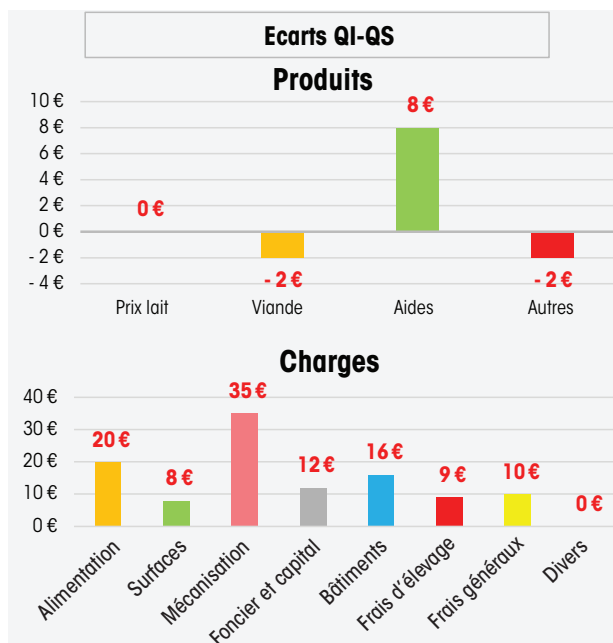
• **En plaine, la différence se fait essentiellement sur les charges.**

FIGURE 7 : LES RÉSULTATS DES ATELIERS LAITIERS (€/1 000 LITRES)

Figure 7a - Lait plaine maïs herbe



Moyenne 2010-2014 - Tri sur rémunération croissante

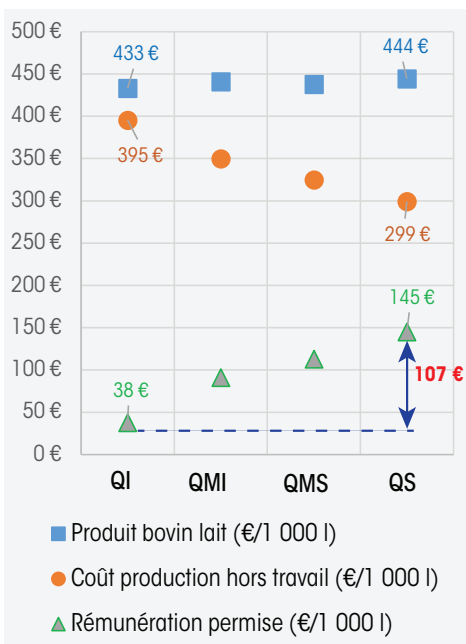


Niveaux de rémunération annuelle/UMO
 QI : quart inférieur
 QMI : quart médian inférieur
 QMS : quart médian supérieur
 QS : quart supérieur

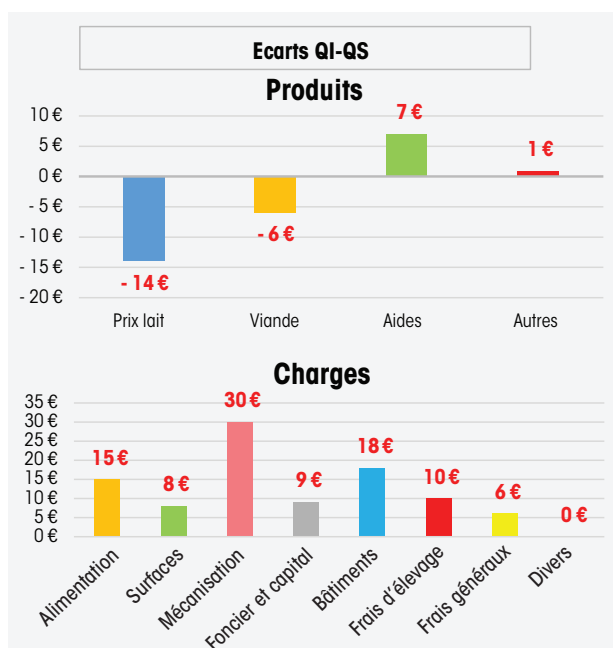
Source : INOSYS-BTPL : Traitement GEB-Institut de l'Élevage

Pour les systèmes de plaine, mixtes herbe-maïs ou à dominante maïs (figures 7a et 7b), avec traite conventionnelle, les écarts de produits sont relativement limités (5 € à 11 €/1 000 litres). L'amplitude au niveau des charges est bien plus conséquente (96 € à 107 €/1 000 litres) avec des postes très impactants comme la mécanisation, le poste bâtiment, les achats d'alimentation et les frais d'élevage. Ces écarts importants de coût de production hors main d'œuvre y génèrent des différentiels de rémunération supérieurs à 100 €/1 000 litres.

Figure 7b - Lait plaine maïs dominant



Moyenne 2010-2014 - Tri sur rémunération croissante

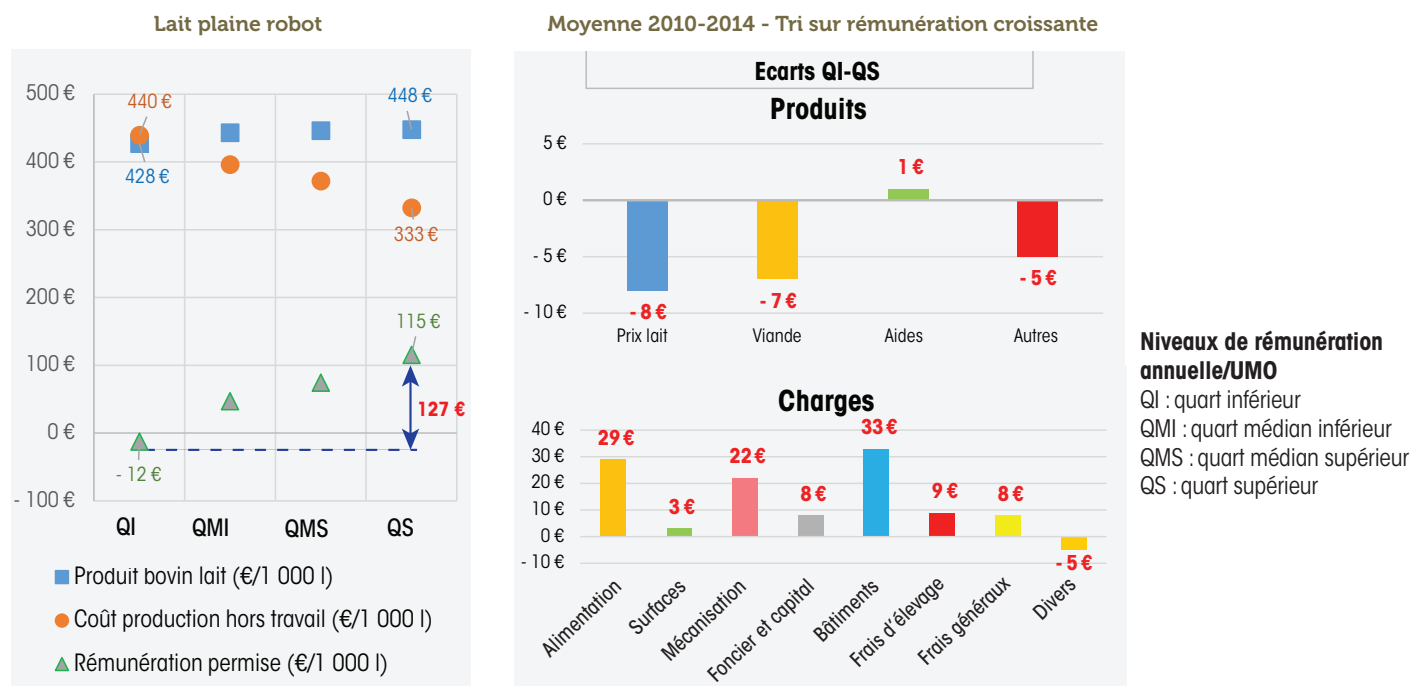


Niveaux de rémunération annuelle/UMO
 QI : quart inférieur
 QMI : quart médian inférieur
 QMS : quart médian supérieur
 QS : quart supérieur

Source : INOSYS-BTPL : Traitement GEB-Institut de l'Élevage

• **Le prix du lait, les postes bâtiments, alimentation et mécanisation creusent les écarts en systèmes traite robotisée.**

FIGURE 8 : LES RÉSULTATS DES ATELIERS LAITIERS (€/1 000 LITRES)



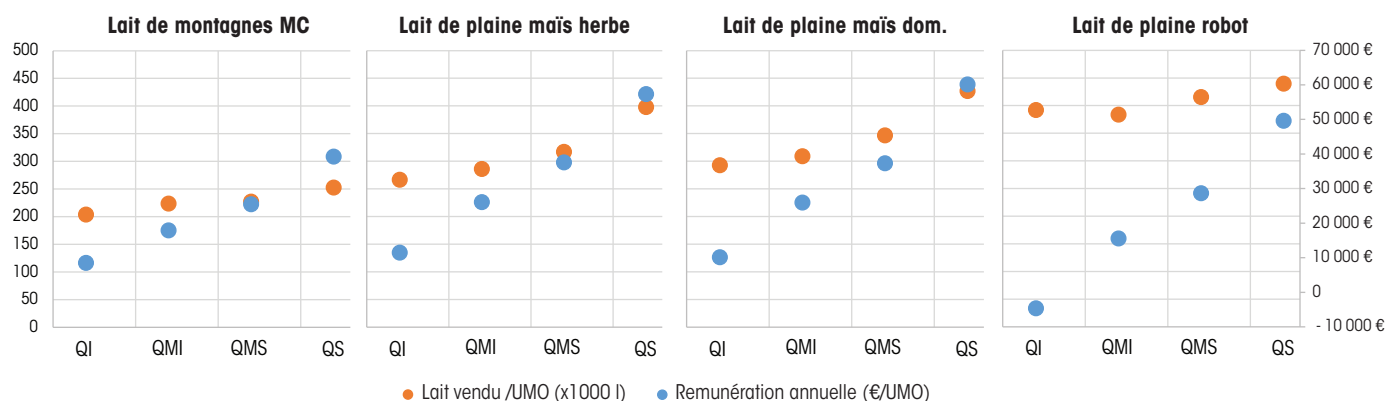
Source : INOSYS-BTPL : Traitement GEB-Institut de l'Élevage

A l'inverse des autres systèmes de plaine le produit lait est impactant avec une amplitude de 20 €/1 000 litres entre QI et QS. Un écart important existe aussi sur le coût de production hors travail : 107 €/1 000 litres. Mais le fait marquant est à rattacher au niveau de rémunération permise par 1 000 litres du quart inférieur et des quarts médians. En effet, pour le premier celui-ci est négatif et il est très faible pour les quarts médians.

L'effet productivité de la main-d'œuvre

Les éleveurs laitiers qui ont la meilleure rémunération annuelle sont ceux qui allient productivité de la main-d'œuvre et bonne rémunération par 1 000 litres. Ceci est particulièrement vrai pour les systèmes de plaine avec traite « classique ». Pour les systèmes avec traite robotisée et les systèmes de montagne, les écarts de productivité entre QI et QS sont relativement faibles comparés aux écarts de rémunération annuelle. La recherche d'une bonne rémunération par 1 000 litres est donc indispensable à une bonne rémunération annuelle et un préalable au développement des volumes/UMO.

FIGURE 9 : RÉMUNÉRATION ANNUELLE ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE (INOSYS-ECOLAIT 2010-2014)



Source : INOSYS-BTPL : Traitement GEB-Institut de l'Élevage

4 Des recommandations pour progresser

Il n'y a pas de bonne rémunération de la main-d'œuvre sans une bonne rémunération permise par 1 000 litres. Ainsi, pour les élevages ayant une faible rémunération annuelle, l'objectif prioritaire est d'atteindre un niveau minimum d'efficience par 1 000 litres (objectif : 100 à 110 €/1 000 litres). Pour cela chaque poste de produits et de charges de l'atelier doit être scrupuleusement analysé pour valoriser toute marge de progrès.

Dans ce chapitre, nous appuyons nos analyses sur le système « lait de plaine avec maïs dominant » en conjoncture 2013. C'est le groupe le plus représenté de notre échantillon et les recommandations peuvent être extrapolées aux autres groupes.

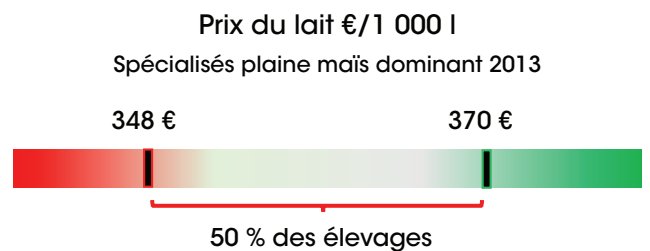
Prix du lait : qualité maximum

Indépendamment des variations du prix de base, chaque éleveur a un rôle important à jouer sur le prix du lait qui lui est versé, conséquence des nombreux critères de paiement du lait à la qualité. Les élevages les plus performants en rémunération permise par UMO prennent un avantage de 14 €/MI sur ce poste par rapport à ceux du quart inférieur (figure 7b.) de même qu'une analyse sur ce seul critère montre des écarts conséquents entre producteurs (figure 10).

Pour que le prix réel perçu soit sensiblement supérieur au prix de base (+15 à 25 €/MI en moyenne sur l'année), certaines mesures doivent être prises :

- **Mettre en place les moyens nécessaires pour éviter les accidents d'inhibiteurs, de cryoscopie, de lipolyse, de germes totaux** (repères visibles systématiques et immédiats sur les animaux en traitement, transmission des informations entre trayeurs, procédures adaptées, prévention des oublis, température de l'eau de nettoyage, ...)
- **Le maintien des comptages cellulaires et des spores butyriques à un niveau faible et rémunérateur** est la conséquence de la maîtrise de tous les maillons de la chaîne de l'élevage, depuis la qualité de l'alimentation à l'hygiène de traite, en passant par les conditions de couchage et l'élimination des animaux incurables (réformes choisies). **Un taux minimum de renouvellement de 35 % est souvent nécessaire pour assainir un troupeau** sujet à de nombreux cas de mammites cliniques ou subcliniques. Il peut être réduit à 25 % une fois la mission accomplie. L'agrandissement de nombreux troupeaux par croît interne occasionne fréquemment une insuffisance de réformes.
- **La richesse du lait en protéines (TP) et en matières grasses (TB) est d'une part récompensée par un paiement, mais elle traduit aussi généralement l'équilibre et l'efficacité de la ration.** En-dessous de 32 g de TP et 38 g de TB, ou en-dessous de 8 à 10 g d'écart TB-TP, le rationnement est à vérifier et à corriger.

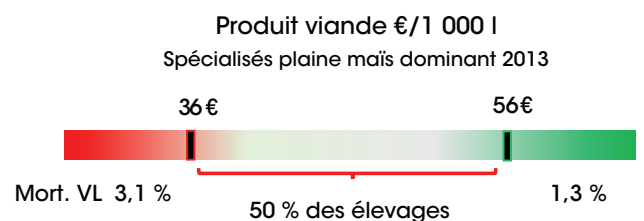
FIGURE 10 : ÉCART PRIX DU LAIT (ANALYSE MONO VARIABLE)



Produit viande : maîtriser les pertes

Les élevages les plus performants en rémunération permise par UMO (QS) prennent un **avantage de 6 €/MI sur ce poste** par rapport à ceux du quart inférieur (QI), figure 7b. L'écart est encore plus conséquent à l'examen de ce seul critère (figure 11).

FIGURE 11 : ÉCART PRODUIT VIANDE (ANALYSE MONO VARIABLE)



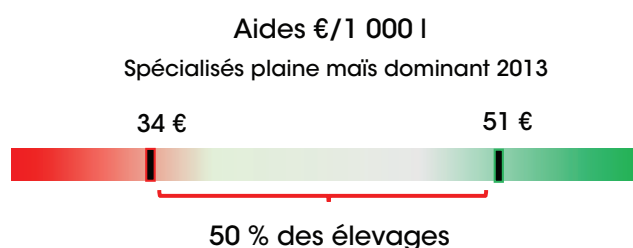
Même si l'effet race est indéniable, il n'est pas la raison majeure de l'obtention d'un bon produit viande. Pour hisser le produit viande à un niveau intéressant, les mesures à prendre sont les mêmes dans toutes les races :

- **Surveiller la mortalité des vaches et des veaux, et s'alerter si elle dérape dans la durée.**
Pour les veaux, viser moins de 5 % par campagne de vêlages. Au-delà de 15 %, une remise en cause est nécessaire.
Pour les vaches, viser moins de 4 % à l'année. Au-delà de 8 %, examiner de près les causes de mortalité.
 On peut estimer la perte d'une vache à un coût de remplacement de 1 600 €. Si la rémunération permise est de l'ordre de 80 €/MI, cette perte est équivalente à 20 000 litres de lait.
- **Utiliser le croisement en races à viande et élever les veaux un peu plus longtemps pour améliorer le prix de vente des veaux de 150 à 200 €, parfois plus.**
 1/3 d'inséminations en viande ne pénalise pas le renouvellement en général, voire un peu plus du tiers en utilisant des doses sexées. Le croisement est d'autant mieux valorisé que le veau est vendu un peu plus tardivement.
- **La finition des vaches de réforme permet de gagner de l'ordre de 50 kg de carcasse et 300 € de recette.** Il n'est pas indispensable de la systématiser mais plutôt suivant les disponibilités en fourrages, en couchage, en main d'œuvre, suivant la saison, et en fonction de la prédisposition de chaque vache à s'engraisser...
- **Des vaches ou des génisses vendues pour la production améliorent sensiblement le produit viande par rapport à des vaches de réforme.** Les élevages qui maîtrisent suffisamment les problèmes de leucocytes et de reproduction peuvent prétendre à ces ventes avantageuses (qui restent cependant très liées à la conjoncture sur le prix du lait).

Aides : des écarts sans grand levier d'action

On constate au sein d'un même groupe typologique un écart important du niveau d'aides par 1 000 litres (figure 12). Composées essentiellement des aides PAC, et notamment des aides découplées, celles-ci sont fortement liées à l'historique et aux caractéristiques des ateliers. Respecter les règles d'éco-conditionnalité, les niveaux de chargement, les pratiques, les enregistrements et déclarations obligatoires est déjà un impératif pour ne pas se priver d'une manne financière indispensable, de même qu'**être à l'écoute des différents programmes** nationaux ou locaux pouvant venir en complément.

FIGURE 12 : ÉCART AIDES (ANALYSE MONO VARIABLE)



Coût du système d'alimentation : 50 % des charges

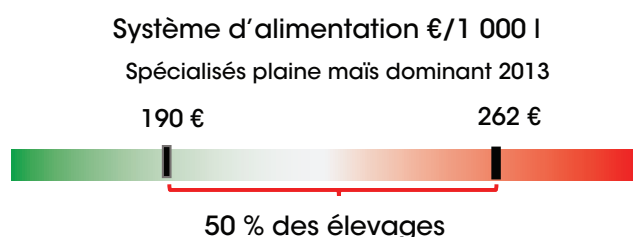
Ce seul critère, qui compile quatre postes de charges parmi lesquels : l'alimentation achetée, l'appro des surfaces et la mécanisation, représente près de la moitié des charges de l'atelier laitier. Il constitue donc un champ d'investigation important pour la recherche de marges de progrès d'autant plus que les écarts sont conséquents au sein d'un même groupe typologique (figure 13).

Réduire le coût du système d'alimentation revient à disposer en permanence d'une ration efficiente sur le plan de la production laitière et d'un coût de revient le plus faible possible.

Pour cela il faut :

- Assurer en permanence **l'équilibre de la ration** pour rendre efficace l'ensemble des aliments qui la compose en surveillant particulièrement les périodes de transition.

FIGURE 13 : ÉCART COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION (ANALYSE MONO VARIABLE)



- Rechercher la juste dose d'aliments complémentaires avec un repère qui varie de **150 à 250 g de concentrés par litre de lait produit** (en fonction du système d'alimentation) sachant qu'un écart de 50 g/litre correspond à 15 €/MI de coût alimentaire (figure 14). **Cela conduit notamment à adapter la stratégie de complémentarion** (ration complète, semi-complète, individuelle) qui permet de limiter les consommations d'aliments injustifiées et parfois pénalisantes pour la santé animale.

- Produire un maximum de lait à partir des **fourrages de l'exploitation** en fixant pour objectif un niveau de production autonome de **65 %**. Cela sous-entend une production fourragère en quantité et qualité suffisantes, des gaspillages réduits au minimum et de très bonnes conditions de conservation (15 à 20 % de pertes sont évitables). Tout déficit, qualitatif ou quantitatif, engendrera inévitablement des achats extérieurs coûteux. Si l'autonomie est par définition un moyen de réduire le coût de l'alimentation achetée (figure 15) la stratégie d'approvisionnement en est un autre : matières premières, gros volumes en achats groupés, anticipation par la réalisation de bilan fourragers précoces...

- Maîtriser le coût de production des fourrages et céréales autoconsommés notamment à travers le poste approvisionnement des surfaces (figure 16) où la fertilisation occupe une place importante. Aussi la valorisation maximale des engrais de ferme (épandages au plus près des besoins), l'ajustement de la fertilisation complémentaire minérale (bilans équilibrés) et des achats opportuns (morte saison par exemple) permettront de faire baisser la note. De même toute pratique culturale visant à limiter la prolifération des adventices (rotations) à réduire le nombre de traitements phytosanitaires (espèces productives et résistantes aux maladies) et leur coût (dose ajustée, délégation, ...) est à privilégier.

- Réduire les jours improductifs à leur minimum en pratiquant le vêlage précoce quand cela est possible, en luttant efficacement contre les retards de reproduction et les problèmes de santé animale (mammites, boiteries, incidents métaboliques, parasitisme, ...).

- **Définir une stratégie alimentaire et une stratégie fourragère cohérentes entre elles et avec les caractéristiques de l'exploitation** : parcellaire, potentiel agronomique, troupeau, main-d'œuvre, équipements... en veillant à optimiser la place du pâturage, des prairies pérennes, des légumineuses, des cultures dérobées,...

- **Maîtriser les frais de mécanisation**. Comme le montre la figure 17, il existe des écarts importants entre les élevages. La réglementation fiscale est en partie à l'origine de ces écarts importants. Néanmoins **faire le choix de techniques culturales moins onéreuses, maximiser la place du pâturage, raisonner l'acquisition du matériel** (achat neuf ou d'occasion, équipement individuel ou co-propriété), déléguer certains travaux et éviter le suréquipement contribuent à la maîtrise des charges de mécanisation.

FIGURE 14 : ÉCART CONSOMMATION CONCENTRÉ (ANALYSE MONO VARIABLE)

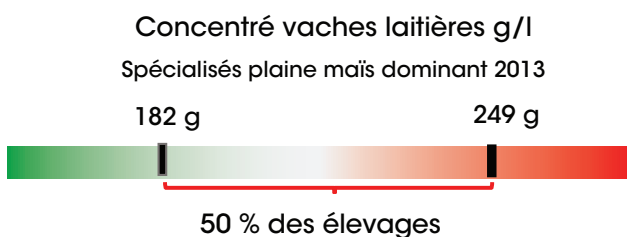


FIGURE 15 : ÉCART ALIMENTATION ACHETÉE (ANALYSE MONO VARIABLE)

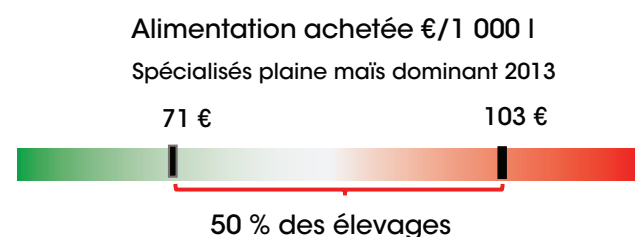


FIGURE 16 : ÉCART APPRO SURFACES (ANALYSE MONO VARIABLE)

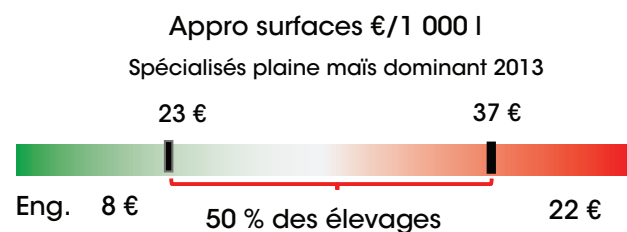
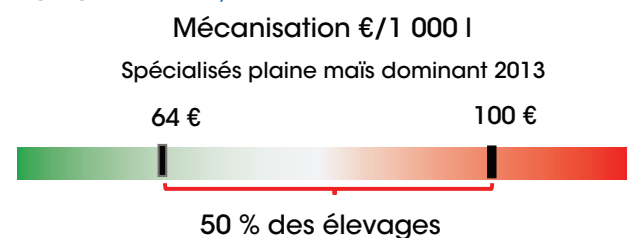


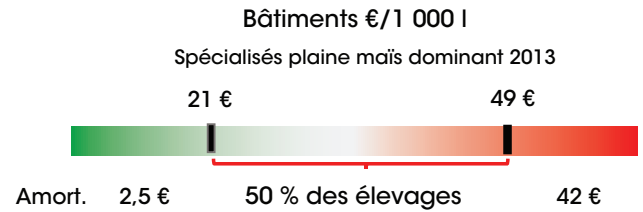
FIGURE 17 : ÉCART MÉCANISATION (ANALYSE MONO VARIABLE)



Charge de bâtiments : équilibre travail - logement et coût

Les écarts de coûts liés aux bâtiments d'élevage sont importants au sein d'un même système de production (figure 18). Cet écart est en grande partie lié à la part d'amortissements, donc à des investissements plus ou moins récents mais également importants (cf. chapitre « investissements et financements » page 15). Néanmoins on retiendra que la charge optimale en termes de bâtiment est celle qui correspond à des conditions de travail satisfaisantes (quantité, pénibilité, équipements) de logement des animaux et de coûts maîtrisés.

FIGURE 18 : ÉCART BÂTIMENTS (ANALYSE MONO VARIABLE)



Frais d'élevage : la rigueur du suivi

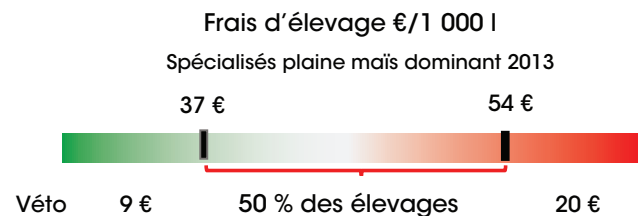
Les élevages les plus performants en rémunération permise par UMO (quart QS) prennent un **avantage de 10 €/MI sur ce poste** par rapport à ceux du quart inférieur (QI), figure 7b.

Une partie des frais d'élevage (sanitaire, reproduction) est fortement impactée par l'organisation et les décisions de l'éleveur, en particulier les enregistrements au quotidien et la communication entre associés, le temps consacré à l'observation, la réactivité. Les conditions de logement et l'équilibre de la ration font l'essentiel du reste...

- Une bonne performance pour les frais vétérinaires se situe aux environs de 10 €/MI. Au-delà de 20 €, s'alerter.
- Pour les frais de reproduction, on tablera également sur un niveau inférieur à 10 €/MI. Au-delà de 15 €, surveiller.

D'autres frais d'élevage sont plus fréquemment sujets à dilution par le volume produit : produits d'hygiène (lessives, trempage, manchons...), services (contrôles, conseils, analyses), frais de litière (paille, asséchant,...).

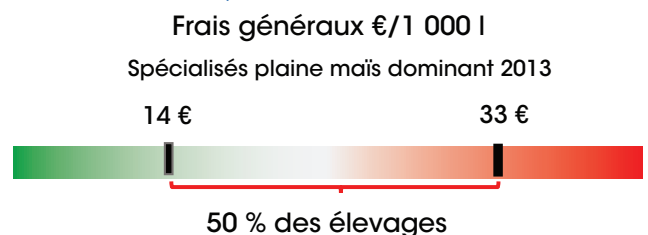
FIGURE 19 : ÉCART FRAIS D'ÉLEVAGE (ANALYSE MONO VARIABLE)



Frais généraux : la dilution par excellence

Ces frais sont traditionnellement sujets à dilution par le volume produit : assurances, comptabilité, téléphone, impôts et taxes... mais restent néanmoins à surveiller.

FIGURE 20 : ÉCART FRAIS GÉNÉRAUX (ANALYSE MONO VARIABLE)



Améliorer sa rémunération par 1 000 litres c'est optimiser chaque poste de produits et de charges en recherchant les meilleurs équilibres. La recherche de bons taux dans le lait peut accroître la consommation de concentrés ; un taux de croisement excessif pour valoriser les veaux peut menacer le bon renouvellement du troupeau... Tout est donc question de dosage.

Investissements et financements : questions posées et points de vigilance

Les capitaux engagés dans les exploitations laitières sont de plus en plus importants. Les décisions de développement doivent être réfléchies car les erreurs en matière de choix d'investissements sont coûteuses, souvent irréversibles et peuvent mettre en péril l'exploitation. Nous proposons une démarche et des repères utiles à la construction de projets solides.

Question 1 : Faut-il s'engager dans un projet de développement ? Un investissement ?

Améliorer l'existant avant de faire plus

Les analyses des résultats des élevages laitiers et les tests de résistances, présentés dans ce document, ont montré l'impasse de trajectoires d'agrandissement dans les exploitations avec des résultats économiques trop faibles. Avec une productivité de la main d'œuvre élevée, il est nécessaire de faire mieux avant de faire plus.

Deux ratios sont utilisables pour qualifier le niveau des résultats et l'efficacité :

- l'excédent brut d'exploitation avant cotisations sociales et salaires/produit (EBEav MO/produit) : il doit être supérieur à 40 %,
- la rémunération permise/1 000 litres de l'atelier bovin lait : elle doit être supérieure 100 €/1000 litres.

Compte tenu de la volatilité des prix et des évolutions structurelles des marchés, il convient de vérifier le niveau de ces deux critères sur les 3 dernières années. Si l'objectif est atteint en moyenne sur les 3 ans et 2 années sur 3, alors le projet est peut-être pertinent, sinon il convient d'améliorer, au préalable, l'efficacité du système de production.

Question 2 : Le type et le niveau d'investissement nécessaire ?

Pour faire face à l'évolution des structures d'exploitations et à la raréfaction de la main-d'œuvre, le capital investi en élevage laitier est en forte hausse. Les choix des éleveurs en matière d'investissement (gains de productivité, fiscalité...) expliquent en partie les écarts de résultats entre les exploitations.

Dans le tableau 3, deux logiques sont illustrées, celle dite « économe », avec un investissement total de 650 €/1 000 litres et celle dite « coûteuse » avec un montant de 2 000 €/1 000 litres. Certes la productivité du travail est supérieure mais les surcoûts des investissements sont bien supérieurs au coût du travail et à la capacité de les financer par l'atelier laitier seul.

TABLEAU 3 : REPÈRES DE MONTANT DES INVESTISSEMENTS PAR VACHE ET PAR 1000 LITRES

		Investissement (/VL ou par ha)		Investissement/1 000 litres	
		Bas	Haut	Bas	Haut
Bâtiment (sans équipement de traite)	Plaine Ouest	3 000 €	5 000 €	400 €	850 €
	Autres plaines	4 500 €	8 500 €	650 €	1 000 €
	Montagne	6 000 €	9 000 €	850 €	1 500 €
Bloc de traite avec le matériel	Salle de traite EPI	1 000 €	1 500 €	100 €	250 €
	Salle de traite TPA	1 700 €	2 200 €	200 €	370 €
	Roto	1 000 €	2 600 €	100 €	450 €
	Robot	2 200 €	4 500 €	300 €	750 €
Matériel	Avec délégation forte	800 €/ha	1 100 €/ha	150 €	200 €
	Sans délégation (sauf récolte)	1 700 €/ha	2 300 €/ha	300 €	400 €
Montant investi dans une logique « ultra économe »				650 €	
Montant investi dans une logique « coûteuse »					2 000 €

Les bâtiments : valoriser l'existant

L'investissement peut être progressif, limité au strict minimum et en différant l'achat d'équipements complémentaires (logettes, racleur...). A l'inverse, si les bâtiments sont surdimensionnés pour anticiper une future extension du troupeau, l'impact économique lié à cette sous-utilisation, même temporaire, doit être chiffré.

L'auto-construction peut aussi permettre de diminuer les coûts, mais le travail supplémentaire ne doit pas pénaliser les performances du troupeau pendant le temps de construction.

Quand le projet final dépasse les 200 vaches, la traite sur deux sites, bien que contraignante, peut être éventuellement être une solution pour maintenir les vaches au pâturage et ainsi éviter de lourds investissements (en cas de fusion d'exploitations).

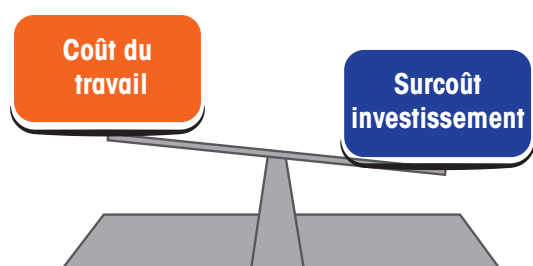
L'équipement de traite : arbitrer entre le coût de l'automatisation et celui du travail

Ce point est important et sensible car il engage le quotidien des éleveurs pour de nombreuses années : qui assure la traite aujourd'hui ? et demain ? quel est l'impact du temps de traite sur la vie personnelle des trayeurs ?

Sans éluder ces questions majeures, il convient d'étudier les nombreuses options (robotisation, recherche d'automatisation, équipements de confort...). Si c'est la main-d'œuvre familiale qui réalise la traite, le dimensionnement sera calibré pour être acceptable à l'échelle d'une journée de travail. Si comme à l'étranger dans les grands troupeaux, la traite est réalisée par des équipes de trayeurs, le temps de traite sera moins crucial.

La question du choix de l'équipement de traite est donc intimement liée aux ressources en main d'œuvre et au coût du travail. Le coût de l'investissement supplémentaire pour réduire ce temps de travail doit être inférieur au coût de celui-ci. A production égale, il est incohérent de choisir l'automatisation et maintenir la main d'œuvre initiale.

Le travail est souvent moins couteux que les investissements.



Un investissement supplémentaire de 700 €/VL dans un équipement de traite (ex : salle de traite TPA par rapport à une EPI, cf. tableau 3) génère une annuité de 58 €/vache et par an (12 ans à 2 %). Pour une exploitation de 100 VL l'annuité supplémentaire sera de 5 800 €. Le temps gagné avec une « TPA » par rapport à une « EPI » est estimé à 15 minutes (source IDELE, CA de l'Ouest). Sur une année le temps gagné est donc de 183 heures. Le coût d'un salarié correspondant à ce temps de travail peut être estimé à 2 400 € (Salaire + Charges - CICE). Avec ces hypothèses, le surcoût par an lié à l'investissement est de 3 400 € (5 800-2 400 €).

Le matériel : moins de 2 chevaux à l'ha

L'analyse des coûts de production des ateliers laitiers met en évidence l'importance des charges de mécanisation. En moyenne, elles sont de 80 €/1 000 litres et pour 25 % des exploitations elles sont supérieures à 100 €/1 000 litres. L'amortissement des investissements et les travaux par tiers constituent la part essentielle de ce poste.

Il est possible de réduire le poids du capital investi en déléguant une partie des travaux et en adaptant le rythme de renouvellement à l'usure réelle du matériel. En cette période d'incertitude économique, il faut proscrire les stratégies fiscales s'appuyant sur un renouvellement trop rapide du matériel.

Aussi, il convient de s'orienter vers de nouvelles techniques culturales et de réfléchir aux possibilités de réaménagements de parcelles. Dans une exploitation laitière spécialisée, il est possible de travailler rationnellement avec moins de 2 cv/ha alors qu'il n'est pas rare de constater des puissances de 4 à 5 cv par ha !

Produire pour quels débouchés ?

Depuis la sortie des quotas, chaque groupe laitier gère les relations contractuelles avec ses fournisseurs ou adhérents. Leur stratégie dépend des marchés, du niveau d'utilisation des outils de transformation et de la dynamique de collecte de la zone. Tout projet de développement de l'atelier laitier doit impérativement intégrer cette nouvelle donne et s'assurer de la qualité de l'engagement contractuel de l'acheteur de lait.

Question 3 : Quel financement du projet ?

Le plan de financement du projet doit intégrer l'ensemble des investissements, les animaux supplémentaires, les stocks et le besoin en fonds de roulement. Les nouveaux emprunts contractés, les éventuelles subventions d'équipement, la revente de biens et la capacité d'autofinancement doivent être en phase avec les besoins.

La capacité de remboursement des emprunts (anciens et nouveaux) est égale à l'EBE de l'atelier, déduction faite des prélèvements privés, des frais financiers CT et des besoins d'autofinancement des investissements (quotité non empruntée). Les niveaux d'annuités maximum sont présentés dans le tableau 4 en €/1 000 litres. Ils dépendent de la valorisation du lait, de l'efficacité et des besoins en prélèvements privés. Dans les exploitations avec des prélèvements privés de 80 €/1000 l (24 000 €/300 000 litres), les annuités ne doivent pas dépasser 100 €/1 000 litres avec une bonne efficacité. Dans cette même situation, avec une efficacité moyenne, les annuités ne doivent pas dépasser 60 €/1 000 litres pour maintenir les prélèvements et conserver une capacité d'autofinancement des projets.

TABLEAU 4 : MONTANT D'ANNUITÉS MAXIMUM / 1000 LITRES DE LAIT EN FONCTION DE L'EFFICACITÉ

Résultat atelier bovin lait	EBE/€ 1000 litres	Annuités maximales possibles (€/1 000 litres)	
		Avec des prélèvements privés de 80 €/1 000 litres	Avec des prélèvements privés de 100 €/1 000 litres
Efficacité élevée (Quart supérieur)	200	100	80
Efficacité moyenne	140	60	40

Le calcul des annuités prévisionnelles doit être réalisé avant d'engager la commande des investissements (étude). En cas de dépassement des montants ci-dessus, les investissements ou le plan de financement doivent être revus afin de respecter ces recommandations.

Allonger la durée des emprunts : attention !

L'allongement des durées de remboursement peut être une solution pour permettre le financement du projet (cf. tableau 5). Toutefois, cette durée ne doit pas dépasser la période de vie et d'amortissement du bien. De plus, cette solution ne doit en aucun cas contribuer au renchérissement de la valeur des biens acquis (valeur de reprise, investissements plus coûteux...). Aussi, il convient de bien intégrer l'ensemble des besoins - à venir - de capitaux à emprunter (renouvellement de matériel, animaux...). Dans le tableau 5, l'effet de l'allongement des durées de remboursements est présenté pour un emprunt bâtiment et équipement de traite de 7 500 €/VL (1 000 €/1 000 litres). Il est important de souligner qu'avec ce seul emprunt, les annuités sont supérieures à 60 €/1 000 litres pour des durées supérieures à 18 ans. Pour une exploitation avec une efficacité moyenne (cf. tableau 3) et des prélèvements de 80 €, le niveau d'annuités maximum est de 60€/1 000 litres. Avec ce projet (1 000 €/1 000 litres d'investissement en bâtiment et équipement) et ces hypothèses il sera difficile de réaliser d'autres emprunts.

TABLEAU 5 : NIVEAU D'ANNUITÉS EN €/ML EN FONCTION DE LA DURÉE DE REMBOURSEMENT

Pour un investissement bâtiment (neuf ou aménagement) de : 7 500 €/VL , subvention déduite et pour une moyenne économique VL/an de : 7 500 litres					
	Durée de remboursement (années), prêt à 2 %, sans ADI				
	10	12	15	18	20
Remboursement annuité €/ML	111	95	78	67	61

Obtenir une marge de sécurité positive 2 années sur 3

Les montants empruntés ne doivent pas dépasser la capacité de remboursement. Les prix constatés sur les 3 dernières années doivent permettre de financer le projet tout en dégageant une marge de sécurité⁽¹⁾ positive (en moyenne et 2 années sur trois). La marge de sécurité doit permettre, les années moyennes et les bonnes années :

- d'améliorer la trésorerie (diminution des dettes fournisseurs),
- d'autofinancer une partie des investissements,
- et de constituer une épargne de précaution (placements).

⁽¹⁾ Marge de sécurité = Excédent Brut d'Exploitation (EBE) – Annuités – FF CT – Prélèvements privés

Les aspects humains sont déterminants

L'obtention de bons résultats, la conduite de projets réussis dépendent avant tout de facteurs humains. Cette réalité, commune à toutes les activités économiques, est certainement encore plus importante pour la filière laitière. L'astreinte quotidienne, la nécessité de travailler collectivement (à la production et à la transformation) expliquent cette particularité.

L'importance de la définition d'un projet commun (entre associés) en phase avec les attentes des clients (transformateurs et consommateurs) est aujourd'hui capitale. De trop nombreuses structures associatives (GAEC...) sont fragilisées car cette première étape a été négligée.

Au quotidien, la gestion du travail d'astreinte et le partage des responsabilités sont déterminants. Le système choisi, le partage des tâches pénibles doivent permettre aux éleveurs d'inscrire leur activité dans la durée.

L'évolution des dimensions d'exploitations et des formes associatives (alternative aux GAEC...) ont déjà des conséquences sur l'organisation de la main d'œuvre. A l'image des expériences étrangères, le salariat prendra très probablement une place de plus en plus importante. L'éleveur devra aussi être employeur-manager. Cette fonction ne s'improvise pas. La formation, les groupes d'échanges permettent de « monter » en compétence.

S'entourer sans déléguer la gestion

De nombreuses fonctions peuvent être déléguées dans une exploitation laitière (travaux des champs, entretien, traite...), mais l'éleveur doit rester maître de la gestion de son exploitation. Cette fonction est primordiale. Il est nécessaire de prendre un temps chaque semaine pour suivre les comptes, gérer, s'informer et se former. Dans les périodes de travaux de saison et de surcharge il est préférable de déléguer une partie de ces travaux pour réserver du temps à la gestion de l'exploitation. Ce temps consacré à la gestion et à l'échange est très rentable. Il permet de mieux connaître ses chiffres, de négocier et de prendre plus facilement les bonnes décisions.

Contrats et réglementations

Dans cette étude, seuls les facteurs maîtrisables par l'éleveur sont abordés (objet de la commande de France Agrimer). Toutefois, il convient de souligner que les relations contractuelles (groupes laitiers, fournisseurs, banques...) et la mise en place de politiques publiques adaptées sont de plus en plus déterminantes dans la réussite d'un projet d'exploitation (PAC, fiscalité, réglementations...). Certes, la capacité de l'éleveur à transformer ces contraintes en opportunités est aujourd'hui un facteur de robustesse. Toutefois, la complexité des réglementations et des relations contractuelles ne facilitent pas l'exercice du métier d'éleveur.

Pour en savoir plus

- 2016 : l'année économique bovins lait - Perspectives 2017 (dossier Economie n° 476)
<http://idele.fr/domaines-techniques/economie/economie-des-filieres/publication/idelesolr/recommends/2016-lannee-economique-bovins-lait-perspectives-2017-dossier-economie-n-476-pdf.html>
- Choisir son installation de traite
<http://idele.fr/rss/publication/idelesolr/recommends/choisir-une-installation-de-traite.html>
- Autres références techniques et économiques sur idele.fr dans les domaines
 - Produire et transformer du lait,
 - INOSYS - Réseaux d'élevage,
 - Bovins lait.

Contacts :

Benoît RUBIN : benoit.rubin@idele.fr
 Yannick PECHUZAL : yannick.pechuzal@idele.fr
 Michel DERAEDT : m.deraedt@btpl.fr
 Daniel COUEFFE : dcoueffe@haute-marne.chambagri.fr

